

Somme toute LOIRE

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2012

Données disponibles au troisième trimestre 2012

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2011 : 9,7% (+0,6 point en un an, +0,6 point en région)
- 49 492 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.12 (+7,0% en un an ; +8,4% en région)
- 1 394 personnes prises en charge par Cap Emploi
- 15 093 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2012 par Pôle Emploi (- 12,9% en un an ; -3,0 % en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2010 (secteur privé) : 4,4%
- Taux d'emploi direct de TH au 1er Janvier 2010 (secteur public) : 5,5%

Le contexte départemental

Le développement économique de la Loire a historiquement reposé sur le secteur industriel, notamment sur l'industrie textile (secteur du Roannais) et la transformation des métaux (bassin de Saint-Etienne). Le tissu industriel est dense et diversifié, avec aussi l'industrie des équipements mécaniques (Loire Sud) et de l'agroalimentaire qui font partie des principales filières industrielles du département. Les secteurs des technologies médicales, de l'optique, du numérique et du design sont également très bien positionnés sur le territoire.

Le taux de chômage du département, déjà élevé à la fin du deuxième semestre 2011 continue d'augmenter comme la région Rhône-Alpes sur la même période de juin 2011 à juin 2012. Il s'élève à 9,7% de la population active à la fin du mois de juin 2012 contre 8,7% en Rhône-Alpes.

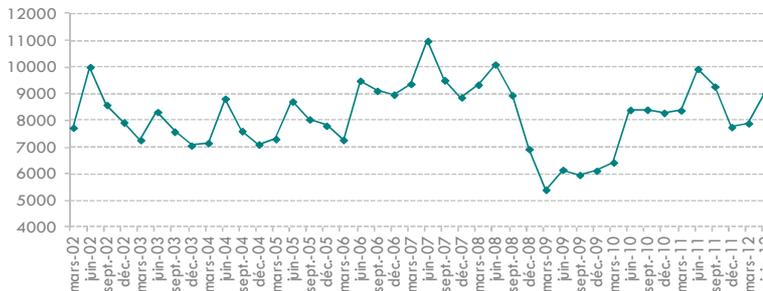
L'effectif salarié du secteur privé reste stable depuis fin 2009 à l'image de la région Rhône-Alpes. Cependant la situation des secteurs de l'industrie et surtout de la construction, déjà très touchés par la crise, ne montrent aucune amélioration au niveau de leur effectif salarié.

Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emploi tous publics (+6,5%) a été moins prononcée qu'en Rhône-Alpes (+8,0%). Entre juin 2011 et juin 2012, le nombre de Demandeurs d'Emploi Travailleurs (catégories A,B ou C) a augmenté de 7,0% dans le département de la Loire et de 8,4% en Rhône-Alpes. Cette augmentation concerne en premier lieu les seniors suivis des chômeurs longue durée.

L'emploi

L'emploi salarié privé et public

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans la Loire



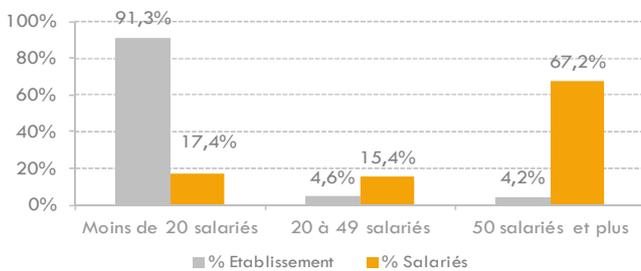
Source : Pôle Emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI - Observatoire.

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Loire au 31/12/2011

	%	Eff. moyen (milliers)	Evol./12 mois (%)
Industrie	27,6%	49,3	0,4%
Construction	9,6%	17,2	-2,1%
Commerce	17,0%	30,4	-0,3%
Services (hors intérim et HCR*)	45,8%	81,8	0,7%

Source : ACOSS-URSSAF, Estimations en données CVS. Champ : les salariés de toutes les entreprises du secteur concurrentiel, hors administrations publiques, éducation et santé non marchandes, emploi par les ménages de salariés à domicile. Traitement CRDI - Observatoire. * Hôtel, Café, Restaurant.

Graphique 3 : Répartition des établissements du secteur public selon leur taille dans la Loire au 01/01/2011

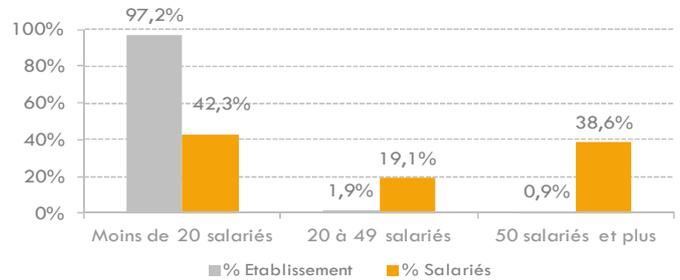


Source : INSEE-CLAP au 01-01-2011. Traitement CRDI - Observatoire.

Le nombre moyen de missions d'intérim en cours dans la Loire accuse autant les difficultés conjoncturelles que la région. Sur un an, de juin à juin, ce nombre de missions d'intérim en cours a baissé de 9,4% (10% en Rhône-Alpes), avec notamment une baisse accentuée à l'automne 2011. Les variations de cet intérim ligérien n'ont pas encore permis de retrouver le niveau d'avant la crise en mars 2008 (évolution : -3,6%).

L'intérim : Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

Graphique 2 : Répartition des établissements du secteur privé selon leur taille dans la Loire au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01-01-2011. Traitement CRDI - Observatoire

Dans l'industrie ligérienne, les effectifs salariés ont en un an varié en légère hausse (+0,4%) alors que ces mêmes effectifs stagnent au niveau régional (+0,1%). L'emploi dans le secteur de la construction a diminué plus significativement qu'en Rhône-Alpes : -2,1%. (contre +1%). Enfin, dans le secteur tertiaire, le département de la Loire est avec celui de la Drôme le seul pour lequel les activités de commerce ont perdu des salariés (-0,3%). En taille, les établissements de la Loire sont sensiblement identiques à ceux de la région mais la répartition structurelle des effectifs salariés y diffère avec un regroupement dans les établissements de moins de 20 salariés (42,3% soit 2,7 points de plus).

Les établissements assujettis⁽¹⁾ à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

Tableau 2 : Caractéristiques des établissements privés assujettis (DOETH 2010)

Nombre 1 217	
Effectif salarié :	
20 - 49	64,7%
50 - 99	21,8%
100 - 199	8,3%
200 et plus	5,2%
Secteur d'activité :	
Agriculture	0,2%
Industrie	38,3%
Construction	10,4%
Tertiaire	51,2%
N'employant aucun TH : 4,4%	

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes
Traitement : CRDI - Observatoire

1 217 établissements privés assujettis⁽¹⁾ à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés ont été comptabilisés pour 2010 soit 14 établissements en moins.

Dans le privé, les établissements assujettis de 20 à 49 employés et issus du secteur de l'industrie sont en proportion plus nombreux qu'en région Rhône-Alpes

Dans la fonction publique on note une forte représentation de la fonction hospitalière (36,4% contre 21,9% au niveau régional).

Tableau 3 : Caractéristiques des établissements publics assujettis (au 01-01-2010)

Nombre 129	
Effectif salarié :	
20 - 49	34,9%
50 - 99	31,8%
100 - 199	15,5%
200 et plus	17,8%
Fonction Publique :	
d'Etat	9,3%
Hospitalière	36,4%
Territoriale	54,3%
N'employant aucun TH 7,0%	

Source : Déclaration 2011 FIPHP et Enquête CRDI.

Traitement : CRDI - Observatoire.

Champ : 974 établissements du secteur public déclarant au FIPHP et 56 services déconcentrés de l'Etat ayant répondu à l'enquête de l'Observatoire du CRDI.

* Effectif Total rémunéré.

(1) Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

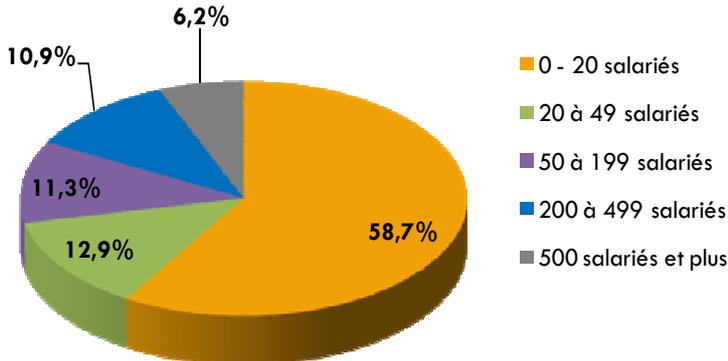
Les offres d'emploi

Tableau 4 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans la Loire au cours du premier semestre 2012

	Nombre d'offres	%	évol./12 mois
Offres durables	6 040	40,0%	-15,7%
Offres temporaires	7 908	52,4%	-12,0%
Offres occasionnelles	818	5,4%	-30,4%
Offres d'emploi enregistrées	15 093	100,0%	-12,9%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2011 et 2012 - Traitement : CRDI - Observatoire

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans la Loire au premier semestre 2012



Source : OEE SIAD - DR Pôle Emploi, DIRECCTE RA - année 2012 .
Traitement : CRDI - Observatoire

(1) L'enquête **Besoin en Main d'Œuvre** de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

Définitions : Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois. Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois. Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

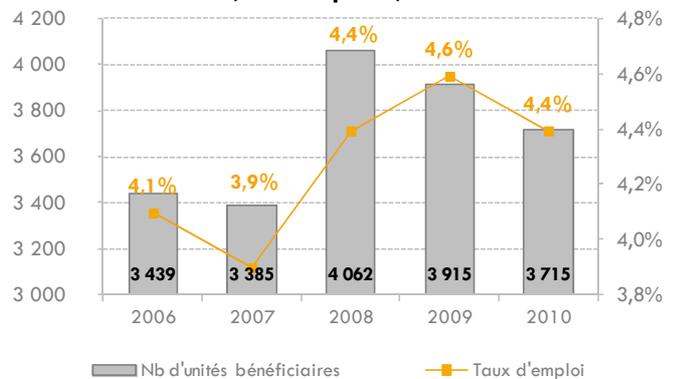
Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes **bénéficiaires de l'obligation d'emploi**.

Dans le secteur privé en 2010, 4 412 personnes handicapées sont employées directement par les 1 217 établissements assujettis** du département. Elles représentent 3 715 unités après valorisation, soit un taux d'emploi direct* de 4,4% (3,4% au niveau régional). Le recul du taux d'emploi observé en 2010 n'est pas lié à la diminution du nombre de bénéficiaires employés (puisque celui-ci a augmenté) mais en réalité il s'explique par la diminution de l'effectif d'assujettissement (en lien avec les difficultés économiques du département et la baisse générale des effectifs salariés).

Le montant de la collecte Agefiph de 2011 au titre de l'année 2010 a diminué (-8,6%) pour passer en-deçà des 2,2 millions d'euros. Par contre, la contribution des établissements à quota zéro, c'est-à-dire n'employant aucun travailleurs handicapés, a fortement augmenté de 9,6% entre 2009 et 2010 dans la Loire contrairement à la région où elle a chuté de 14,5%; et pourtant la part de ces établissements dans l'ensemble du département a légèrement diminué (-2,8%).

En parallèle, l'emploi dans la fonction publique*** dans la Loire détient, pour la troisième année consécutive, le taux d'emploi direct de personnes handicapées le plus élevé des départements de la région : 5,5% (4,8% en Rhône-Alpes).

Graphique 5 : Évolution des unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et du taux d'emploi direct* dans la Loire (secteur privé)



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2010, extraction au 28/06/2012 .
Traitement : CRDI - Observatoire

* Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés/ effectif d'assujettissement. ** Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

***Attention: les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 5 : Principales caractéristiques des bénéficiaires de l'obligation d'emploi employés dans les établissements privés assujettis dans la Loire⁽¹⁾

	Effectif	%	évol./12m
Hommes	2 829	64,5%	0,9%
Femmes	1 560	35,5%	4,6%
Moins de 25 ans	111	2,5%	6,7%
25 à 50 ans	2 468	56,2%	-0,1%
Plus de 50 ans	1 810	41,2%	5,2%
Moins d'un an	447	10,2%	14,0%
Un an	252	5,7%	-21,3%
Plus d'un an	3 690	84,1%	3,0%
Temps plein	3 089	70,4%	0,9%
Temps partiel	1 300	29,6%	5,9%
RQTH	3 130	67,0%	3,7%
Rente accident du travail	720	15,4%	1,0%
Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)	825	17,6%	-1,0%
CDI	3 868	88,3%	1,4%
CDD et intérim	514	11,7%	7,5%
Industrie	1 803	40,9%	1,6%
Construction	275	6,2%	7,8%
Tertiaire	2 333	52,9%	2,8%
Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap (y compris RQTH C)	47	1,1%	27,0%
Total	4 412	100,0%	2,6%

Sources : ⁽¹⁾ DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2010, extraction au 28/06/2012.. ⁽²⁾ Insee, enquêtes Emploi 1975-2011. Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant) - Traitement : CRDI - Observatoire.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont au nombre de 4 412 sur le département de la Loire, soit 112 bénéficiaires employés supplémentaires.

Ils se répartissent selon l'âge et le sexe de façon sensiblement identique à la distribution régionale des bénéficiaires de l'obligation d'emploi embauchés.

Néanmoins en comparaison de l'ensemble de la population de la Loire au 1er janvier 2010, les hommes bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont plus nombreux en proportion (64,5% contre 48,2%).

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont plus souvent employés dans l'industrie : à 40,9% soit 4,7 points de plus qu'en Rhône-Alpes. L'emploi à temps plein prévaut sur l'emploi à taux partiel, mais dans une moindre mesure qu'au niveau régional (70,4% contre 73,0% en Rhône-Alpes).

De plus, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans le département de la Loire sont, mieux ancrés dans leur emploi puisque 84,1% ont plus d'un an d'ancienneté contre 81,4% des bénéficiaires sur le territoire régional.

Le chômage

Avis de non-publication :

Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours. Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Tableau 6 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans la Loire au 30 juin 2012

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	30 822	53,9%	7,4%
Catégorie B	6 935	12,1%	5,9%
Catégorie C	11 735	20,5%	6,8%
Catégorie D	2 793	4,9%	4,7%
Catégorie E	4 941	8,6%	3,0%
TOTAL	57 226	100,0%	6,5%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 30/06/2012 - Traitement : CRDI - Observatoire

Au reflet de la situation aux différents échelons territoriaux englobants, le nombre de chômeurs ligériens continue de croître atteignant les 49 492 pour les catégories A, B et C ce qui représente une hausse de 7,0% pour ces catégories sur les douze mois écoulés en juin 2012. La région quant à elle subit une hausse supérieure (+8,4%). Le taux de chômage atteint les 9,7% (1 point de plus qu'en région).

Graphique 6 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi dans la Loire (catégories A, B et C) (base 100 juin 2000)



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM - Traitement : CRDI - Observatoire. **Précaution de lecture** : Les tendances observées sur le graphique 6 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

Les entrées et les sorties du chômage

Tableau 7 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans la Loire au premier semestre 2012

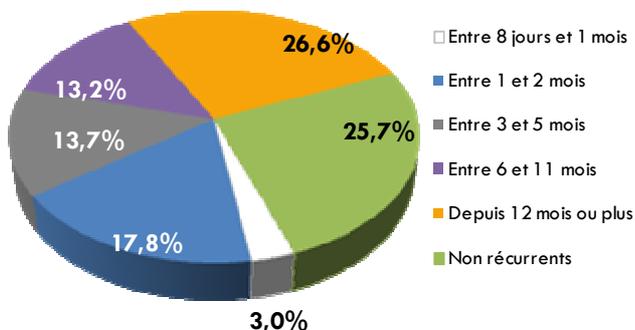
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	3 021	10,4%	-8,5%
Licenciements économiques	737	2,5%	-29,4%
Autres licenciements	2 284	7,9%	1,1%
Rupture conventionnelle de contrat	1 469	5,1%	-0,4%
Démission	909	3,1%	-4,2%
Fin de contrat	6 860	23,6%	6,0%
Fin de mission d'intérim	2 184	7,5%	-1,8%
Première entrée	1 098	3,8%	-18,3%
Reprise d'activité	2 497	8,6%	7,1%
Autres	11 047	38,0%	-6,5%
Total	29 085	100%	-2,8%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEE Persée premiers semestres 2011 et 2012. Champ : catégories A,B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI - Observatoire.

Tableau 8 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en dans la Loire au premier semestre 2012

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	6 393	21,8%	-5,2%
Entrée en stage	2 113	7,2%	29,6%
Total arrêts de recherche	2 758	9,4%	-17,7%
Arrêt maladie	1 679	5,7%	-6,0%
Dispense	10	0,0%	-95,3%
Autres arrêts	1 069	3,6%	-20,9%
Changement d'agence	671	2,3%	-4,6%
Absence au contrôle	13 006	44,3%	3,3%
Radiation	2 457	8,4%	-23,9%
Autres cas	1 970	6,7%	-25,4%
Total	29 368	100%	-4,9%

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2011 et 2012. Champ : catégories A,B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI - Observatoire.

Graphique 7 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans la Loire au premier semestre 2012

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEE Persée premiers semestres 2011 et 2012. Champ : catégories A,B et C de la demande d'emploi. Traitement : CRDI - Observatoire.

Tableau 9 : Les agences locales Pôle Emploi dans la Loire au 30 juin 2012

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Riorges	3822	7,7%	8,0%
Andrézieux Bouthéon	4119	8,3%	5,8%
Montbrison	5262	10,6%	10,7%
Roanne	6083	12,3%	10,7%
Saint Etienne Ouest	4327	8,7%	6,1%
Firminy	3908	7,9%	3,8%
Saint Chamond	4470	9,0%	6,2%
Rive de Gier	2831	5,7%	5,6%
Saint Etienne Est	4005	8,1%	5,2%
Saint Etienne Sud	5805	11,7%	7,9%
Saint Etienne Nord	4534	9,2%	5,8%
Annonay	363	0,7%	9,0%
Total	49529	100,0%	7,1%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2012 - Traitement : CRDI - Observatoire. Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Dans la Loire, les entrées au chômage diminuent de 2,8% alors que l'on constate une relative stagnation au niveau régional (+0,9%). En un an, la proportion de licenciements économiques a diminué de près d'un tiers (-29,4% contre -8,2% en Rhône-Alpes).

En parallèle, le nombre de sorties du registre du chômage recule (-4,9% ; -3,0% en région). Mais par contre, l'occurrence des sorties pour reprise d'emploi est en meilleure posture sur le département car ces reprises ne reculent que de 5,2% contre 7,4% en Rhône-Alpes.

12 agences locales de Pôle Emploi sont réparties sur le département de la Loire et ce sont les agences de Saint Etienne Sud, de Roanne et de Montbrison qui enregistrent le plus de demandeurs d'emploi.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Tableau 10 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans la Loire au 30 juin 2012

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Homme	24 188	48,8%	5,9%
Femme	25 355	51,2%	8,4%
Moins de 25 ans	7 203	14,5%	4,2%
De 25 à 49 ans	31 142	62,9%	4,8%
50 ans et plus	11 198	22,6%	16,6%
Non qualifié	17 076	34,5%	7,7%
Qualifié	32 389	65,4%	7,3%
Sans diplôme, certif. d'études	8 658	17,5%	7,4%
CAP, BEP	22 421	45,3%	6,6%
Bac et plus	18 450	37,2%	8,0%
Moins de 6 mois de chômage	17 629	35,6%	3,2%
6 mois à moins de 12 mois	11 714	23,6%	6,4%
1 an à moins de 2 ans	10 154	20,5%	3,4%
2 ans et plus	10 046	20,3%	20,4%
Total	49 543	100%	7,1%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 30/06/2012. Champs : catégories A, B et C de la demande d'emploi.
Traitement : CRDI - Observatoire..

En 2011, 1400 personnes ont été prises en charge par le réseau Cap emploi ligérien soit 15% de l'ensemble régional.

Comme en région, les personnes prises en charge sont plus âgées et moins diplômées que les demandeurs d'emploi du réseau Pôle emploi et sont plus souvent des hommes (cf. graphique 8). Le fait que le handicap acquis, situation la plus courante, provienne fréquemment de l'exercice de professions physiques et donc davantage masculines explique ce résultat.

Sur les 987 contrats qui ont pu être signés en 2011, 24,4% l'ont été en CDI et 11,1% en CDD de plus de 12 mois (respectivement 28,2% et 9,6% en Rhône-Alpes), et 43,0% ont été pris en contrats aidés (33,6% en région).

Précision : Sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

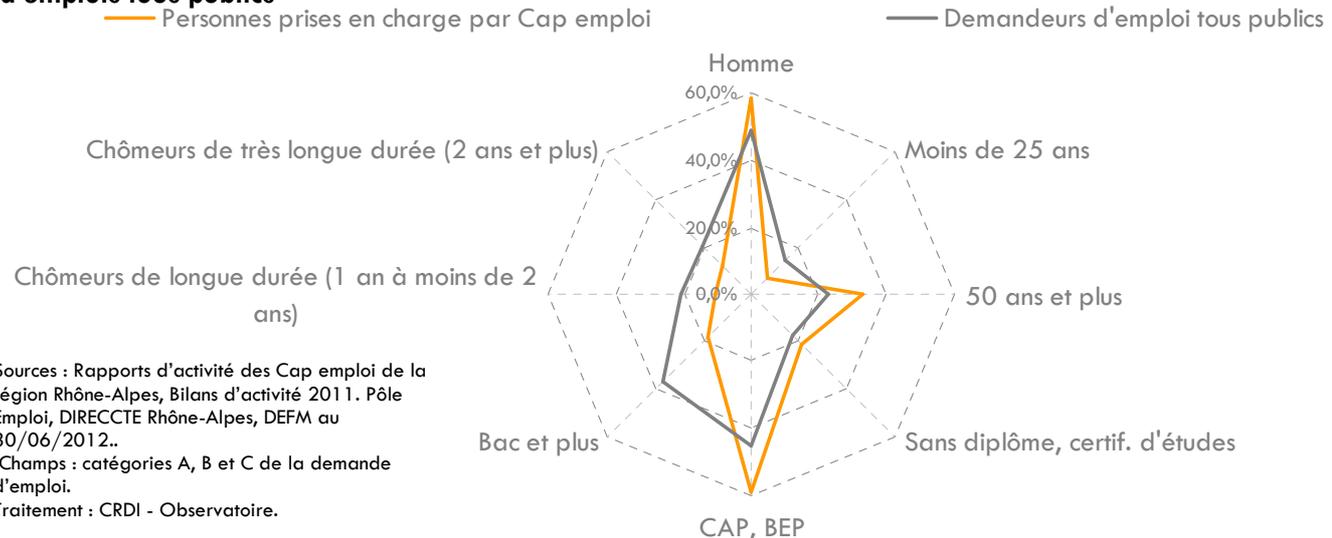
Dans la Loire, le volume des demandeurs d'emploi a cru de 7,1% (8,5% an Rhône-Alpes) approchant les 50 000 personnes. Ce public se féminise (augmentation de la part des femmes de 8,4% contre 5,9% chez les hommes) mais surtout vieillit, car les 50 ans y ont progressé de 16,6%, et s'installe dans la durée puisque les demandeurs d'emploi depuis 2 ans et plus ont augmenté de 20,4% (3,1 points de plus qu'en région) dépassant les 10 000 individus.

Tableau 11 : Principales caractéristiques des personnes prises en charge par le réseau Cap emploi en 2011 dans la Loire

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Homme	815	58,5%	-16,8%
Femme	579	41,5%	-18,8%
Moins de 25 ans	93	6,7%	-7,9%
De 25 à 49 ans	845	60,6%	-21,4%
50 ans et plus	456	32,7%	-11,6%
Sans diplôme, certif. d'études	298	21,4%	-20,5%
CAP, BEP	818	58,7%	-17,8%
Bac et plus	252	18,1%	-20,0%
En emploi	61	4,4%	-28,2%
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	716	51,4%	-5,7%
6 mois à moins de 12 mois	238	17,1%	2,1%
1 an à moins de 2 ans	151	10,8%	-31,1%
2 ans et plus	171	12,3%	-15,8%
Total	1 394	100,0%	-17,6%

Source : Cap emploi de la région Rhône-Alpes, Bilans d'activité 2011.
Traitement : CRDI - Observatoire.

Graphique 8 : Comparaison des caractéristiques entre le public pris en charge par Cap emploi et les demandeurs d'emplois tous publics



Sources : Rapports d'activité des Cap emploi de la région Rhône-Alpes, Bilans d'activité 2011. Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 30/06/2012..
Champs : catégories A, B et C de la demande d'emploi.
Traitement : CRDI - Observatoire.

Cette publication « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été réalisée au Centre Ressources Directh Idée – Observatoire par Brigitte CAYLA, Chargée d'études statistiques et Claire PUTAUD, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne Novembre 2012.

Définitions :

Demands d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demands d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n°19, octobre 2012 - « A l'arrêt ». Synthèse conjoncturelle du premier trimestre 2012. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main d'Œuvre 2012

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de Rhône-Alpes, édition 2011-2012.

Publication téléchargeable sur www.roanne.cci.fr, www.saint-etienne.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPHP et CRDI - Déclarations 2011, effectifs au 1^{er} janvier 2010.

Tableau de bord 2012, Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle Rhône-Alpes

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.

bservatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

Tél. : 04 75 78 34 55 (ligne directe)

E-mail : observatoire@handiplace.org

CRDI - Centre Ressources Directh Idée

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 56 80 90



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.